



PRÉFET DU NORD

Lille, le 15 septembre 2011

Communiqué de presse

CANAL DE LA DEULE A LILLE : DEMARRAGE DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE DES LIGNES DE VIE



Après les noyades intervenues au début de l'année et afin de renforcer la sécurité des usagers se promenant le long des canaux, des « lignes de vie » vont être installées sur le canal de la Deûle en aval de l'écluse de la Barre jusqu'à la passerelle faisant face à l'ancien stade Grimonprez Jooris sur les zones repérées à risque, principalement sur les parois verticales, afin qu'une personne tombant accidentellement dans le canal puisse s'y raccrocher.

Ce sont environ 1 800 m de linéaire de berges qui seront équipés d'un cordage de gros diamètre, solution retenue tant pour sa faculté de prise en main que pour son aspect en milieu naturel.

Les travaux d'installation des lignes de vie, réalisés par la société Acroterre Vertige pour un coût de près de 20 000 euros, commenceront le 19 septembre pour une durée d'un mois environ.

Le projet, en site classé, a recueilli un avis favorable de l'architecte des bâtiments de France et la validation de la ville de Lille sur les sections à équiper.

Si les chemins le long des canaux sont librement accessibles aux promeneurs, la baignade, dans les canaux et rivières domaniales et leurs dépendances, est strictement interdite en dehors des plans d'eau réservés et autorisés à cet effet car elle présente de nombreux dangers.